

Évreux, le 23 mars 2011

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Eure

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
d'Académie, Directeurs des services  
départementaux de l'Éducation Nationale

**Inspection  
Académique**

Division du Personnel  
DIPER

**Gestionnaires**

Téléphone

Mme Silly : 02.32.29.64.95

Mme Viricel : 02.32.29.64.81

Mme Reguia : 02.32.29.64.86

Mme Renard : 02.32.29.64.87

Mme Stein : 02.32.29.64.88

Fax

02.32.29.64.29

Mél.

[diper227@ac-rouen.fr](mailto:diper227@ac-rouen.fr)

Chef de bureau DIPER2

Mme Lesage

24 Bld Georges Chauvin  
27022 Evreux CEDEX

**Objet : Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par exeat et inéat directs non compensés – rentrée scolaire 2011**

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de demande d'intégration par exeat et inéat directs non compensés au titre de la rentrée scolaire 2011.

**La date limite de réception des demandes  
à l'Inspection Académique de l'Eure : 20 mai 2011**

Les dossiers qui me parviendront après cette date ne pourront être pris en compte au titre de la prochaine rentrée scolaire sauf s'ils correspondent à des situations exceptionnelles dûment justifiées.

**Les dossiers transmis par la voie hiérarchique, devront comporter les pièces suivantes :**

- ↪ une demande manuscrite d'inéat dans l'Eure précisant l'adresse et le numéro de téléphone de l'intéressé(e)
- ↪ une promesse d'exeat (si la décision est déjà prise), un avis différé ou sous réserve
- ↪ une fiche de synthèse informatisée délivrée par vos soins
- ↪ une copie du dernier rapport d'inspection

Pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint s'y ajouteront :

- ↪ une photocopie du livret de famille (extrait de l'acte de mariage et extrait de l'acte de naissance pour chaque enfant)
- ↪ une attestation de vie maritale établie par la mairie et datée de moins de trois mois ou photocopie de la déclaration du pacte civil de solidarité
- ↪ une attestation d'emploi récente du conjoint précisant la date de prise de fonction dans le département de l'Eure ou photocopie de l'arrêté de mutation du conjoint
- ↪ un justificatif de domicile dans l'Eure (facture EDF-GDF, téléphone,...)

Pour les demandes établies au titre de la résidence de l'enfant s'y ajouteront :

- ↪ une photocopie du livret de famille ou extrait de l'acte de naissance pour chaque enfant
- ↪ une photocopie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant ou attestation sur l'honneur signée par les deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement
- ↪ un justificatif de domicile des deux parents

Pour les demandes établies au titre du handicap s'y ajouteront :

- ↳ l'attestation RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- ↳ justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée
- ↳ s'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ces renseignements à la connaissance des personnels relevant de votre autorité et de me transmettre les demandes au fur et à mesure de leur arrivée.

Je vous prie également de bien vouloir m'envoyer, dès que la décision sera prise et en complément du dossier déjà transmis, l'accord ou le refus d'exeat.

Signé :Gilles GROSDÉMANGE



### TITRES PROFESSIONNELS

C. A. P.  DATE D'OBTENTION : .....

DIPLÔME D'INSTITUTEUR  DATE D'OBTENTION : .....

DIPLÔME DE PROFESSEUR DES ÉCOLES  DATE D'OBTENTION : .....

### SPÉCIALISATION A. S. H.

DIPLÔME : ..... DATE D'OBTENTION : .....

### NATURE DU POSTE SOUHAITE

CLASSE ÉLÉMENTAIRE :  OUI  NON

CLASSE MATERNELLE :  OUI  NON

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ :  OUI  NON

SI OUI PRÉCISER LE TYPE DE POSTE : .....

DIRECTION ÉLÉMENTAIRE :  OUI  NON

DIRECTION MATERNELLE :  OUI  NON

PRÉCISER SI VOUS VOULEZ TRAVAILLER A : TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION | 50%  75%

TEMPS PARTIEL DE DROIT | 50%  62,50  75%

CONSULTER LA CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE SUR LE SITE DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE DE L'EURE : [www.ia27.fr](http://www.ia27.fr)

### VŒUX GÉOGRAPHIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A : ..... LE : .....

SIGNATURE :

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE